

2024-2025

NOM (DU JEUNE)

PRÉNOM (DU JEUNE)

FORMATION CHOISIE  BP COIFFURE  BP ESTHÉTIQUE  BTS COIFFURE  BTS ESTHÉTIQUE

## ETABLISSEMENT DU LIEU D'EXECUTION DU CONTRAT

RAISON SOCIALE : .....

ENSEIGNE : .....

NUMÉRO DE SIRET ACTIF :

CACHET DE L'ENTREPRISE

CHEF D'ENTREPRISE : NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....



COURRIEL DE L'ENTREPRISE :

CODE NAF / APE :

CONVENTION COLLECTIVE :

CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE : TYPE D'EMPLOYEUR :  CMA  CCI

EFFECTIF SALARIÉS DE L'ENTREPRISE (APPRENTIS NON COMPRIS) : .....

## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS POUR L'ACCUEIL D'APPRENTIS

MODE CONTRACTUEL :  CDD  CDI

DATE DE DÉBUT DE CONTRAT (JJ/MM/AAAA)

DATE DE FIN DE CONTRAT (JJ/MM/AAAA)

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE :

DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL : ..... H ..... MIN

## MAITRE D'APPRENTISSAGE

MA N°1

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)

NOM :

PRÉNOM :

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE :

EMPLOI OCCUPÉ : ..... DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU : .....

ADRESSE MAIL : .....  : .....

MA N°2

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)

NOM :

PRÉNOM :

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE :

EMPLOI OCCUPÉ : ..... DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU : .....

ADRESSE MAIL : .....  : .....

**Frais de participation entreprise : 180 euros** (contribution de l'entreprise au matériel pédagogique de coiffure et d'esthétique).

Règlement par chèque à l'ordre de l'IFPM à transmettre le plus rapidement possible.

J'accepte que le CFA transmette directement à l'OPCO concerné le contrat d'apprentissage et la convention de formation.

A ....., le .....

Signature du chef d'entreprise/ Maître d'apprentissage

## COIFFURE

### BP (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN CAP COIFFURE) :

- 1<sup>ère</sup> année : Cours tous les lundis et un mardi sur deux
- 1<sup>ère</sup> année : Cours tous les mercredis et un jeudi sur deux
- 2<sup>ème</sup> année : Cours tous les lundis et mardis
- 2<sup>ème</sup> année : Cours tous les mercredis et jeudis

### BTS 1ÈRE ANNÉE ET 2ÈME ANNÉE : (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE NIVEAU 4)

- Cours 5 jours (du lundi au vendredi) tous les 15 jours

## ESTHÉTIQUE

### BP (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN CAP ESTHÉTIQUE) :

- 1<sup>ère</sup> année : Cours tous les mardis et un lundi sur deux
- 1<sup>ère</sup> année : Cours tous les lundis et un vendredi sur deux
- 2<sup>ème</sup> année : Cours tous les lundis et mardis

### BTS 1ÈRE ANNÉE ET 2ÈME ANNÉE : (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE NIVEAU 4)

- Cours tous les lundis et mardis et un mercredi sur deux
- Cours 5 jours (du lundi au vendredi) tous les 15 jours

*En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles (prénom, nom, numéro de téléphone, adresse, mail...) soient enregistrées et traitées par l'IFPM en accord avec sa politique de protection des données et dans le respect du RGPD (règlement général sur la protection des données).*

*Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : services administratifs et pédagogiques de l'IFPM. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez envoyer un mail sur [accueil@ifpm.com](mailto:accueil@ifpm.com).*